

Réseau des bibliothèques publiques francophones d'Uccle

Plan de développement de la lecture
2026-2030

Plan d'action

Table des matières

1	Priorité 1 : L'accès à la culture et à l'information : un vecteur d'ouverture, d'inclusivité et de cohésion sociale	5
1.1	Valoriser la diversité culturelle.....	5
	Participer à des évènements nationaux ou locaux.....	5
	Développer les collections en langues étrangères.....	6
	Proposer des heures du conte en langue étrangère ou bilingue	6
	Adapter des activités en mode bilingue pour permettre une meilleure insertion et apprentissage du français	6
	Enrichir les fonds par l'acquisition de titres mettant en scène des personnages appartenant à une minorité	6
	Étudier la suppression des frais de retard, perçus comme un ultime frein dans la relation aux bibliothèques.....	6
1.2	Poursuivre des actions spécifiques de médiation auprès des publics	7
	Développer le Festivaleke, festival de littérature jeunesse d'Uccle.....	7
	Travailler autour des prix et sélections littéraires.....	7
	Établir des Prix ou des sélections à partir des différents clubs de lecture.....	7
	Co-construire les accueils de classe.....	8
	Développer les productions par le public.....	8
	Créer des clubs de lecture articulés avec le numérique à destination des adolescents et jeunes adultes	8
	Investir le site internet pour développer une communauté de lecteurs	8
	Mettre en place une soirée spéciale pour les ados.....	8
1.3	Garantir l'accessibilité pour tous les publics via les partenariats	8
	Développer les lectures dans les crèches.....	9
	Relancer les lectures dans les consultations de l'ONE	9
	Développer les actions avec les acteurs de la santé mentale	9
	Développer les actions avec les acteurs du handicap	9
	Co-construire des activités avec le centre d'accueil pour MENA de la Croix-Rouge.....	9
	Renforcer l'ancrage local.....	9
1.4	Rendre la bibliothèque plus lisible pour autonomiser les publics.....	10
	Décliner la communication et les guides du lecteur en fonction des attentes identifiées	10
	Entamer une réflexion pour modifier le classement, au-delà de la CDU ?	10
	Établir des repères communs : la signalétique intérieure comme point de départ	10
	Établir des repères au dehors : la visibilité extérieure comme évidence.....	11
1.5	Faciliter la mobilité des fonds et leur accès	11
	Développer le portage à domicile	11
	Développer des fonds nomades.....	11

Renforcer la circulation des emprunts et des retours.....	11
Installer des boîtes de retour	12
1.6 Favoriser la cohésion sociale via la nouvelle bibliothèque bilingue dans le contexte multilingue du Merlo	12
Élaborer un fonctionnement commun	13
Co-construire des activités à destination particulière des habitants du Merlo	13
Accompagner et former des jeunes et adultes	14
Constituer des fonds pour et avec le public	14
2 Priorité 2 : Un réseau de 3ème et 4ème lieux vivants et évolutifs	15
2.1 Accompagner les publics dans les changements et les questions de société.....	15
Organiser des ateliers pratiques sur le numérique	15
Sensibiliser aux numériques	16
Accompagner les pratiques vidéoludiques.....	16
Faire découvrir le code par la création de jeux vidéo	16
Mener des actions en lien avec les thématiques contemporaines	16
Faire rayonner la grainothèque	16
Faire vivre le jardin de la bibliothèque du Centre avec le public et les écoles voisines.....	16
Créer un club informatique	17
2.2 Encourager et valoriser la participation des publics dans la médiation et l’acquisition des collections.....	17
Encourager la rédaction de notes et de coups de cœur	17
Créer des book review clubs.....	17
Améliorer le fonctionnement des suggestions d’achats	17
2.3 Penser les espaces et leurs aménagements pour favoriser leur ergonomie et leur appropriation par les usagers	17
Se former pour repenser les espaces et l’accueil.....	18
Placer les usagers au centre de la réflexion sur les espaces	18
Analyser les propositions et planifier	18
2.4 Encourager la création de communautés de savoirs, d’intelligence collective	18
Organiser des ateliers d’initiation aux technologies du Fablab	19
Encourager la création numérique.....	19
Développer l’expérimentation en électronique et en programmation	19
Ouvrir les espaces et les ressources à des groupes d’usagers	19
2.5 Développer la ludothèque pour ancrer le jeu comme outil de socialisation et d’épanouissement .	20
Poursuivre l’organisation de matinées jeux	20
Organiser des ateliers d’initiation au jeu de rôle	20

Poursuivre l'organisation des après-midi seniors	20
Établir des ateliers pour le public suivi en Santé Mentale	21
Mettre en place des ateliers pour des personnes déficientes visuelles.....	21
Organiser des soirées prototypes avec les créateurs de jeu et le public	21
Co-construire les accueils de classes en ludothèque	21
Réaménager l'espace – création d'une zone petite enfance	21
Développer une ludothèque nomade	21
Participer à des évènements ludiques nationaux, régionaux ou communaux	21
3 Priorité 3 : La médiathèque, un outil de synergie interculturelle à valoriser	22
3.1 Mettre en avant la production belge	23
Participer au Mois du doc.....	23
Participer à la Fête du court métrage.....	23
Organiser des spectacles, ateliers et concerts	23
Participer à la Fête de la Musique	24
Poursuivre le projet Ciné-Phare	24
3.2 Utiliser les médias comme supports d'éducation permanente	24
Poursuivre la participation au festival A films ouverts.....	24
Généraliser la mise en avant des fonds par des tables thématiques.....	24
Faire le lien autour des thématiques et activités entre sections du réseau	25
Poursuivre la participation au Festival des solidarités internationales.....	25
Continuer l'organisation de cours d'analyse de films	25
Débuter des séances d'introduction à la musique	25
3.3 Développer des services pour permettre à tous d'accéder à l'offre.....	25
Encourager les pratiques liées au développement durable par le prêt de lecteurs de disques	25
Organiser une rotation des médias entre les lieux de prêt pour rendre visible la richesse du catalogue	25
3.4 Eveiller le jeune public à la musique et au cinéma	25
Poursuivre l'organisation de séances d'éveil musical	26
Organiser des ateliers d'initiation à la musique	26
Programmer des concerts pour la jeunesse	26
Organiser des séances d'éducation aux médias.....	26
Organiser un festival de films pour enfants	26
Approfondir des thématiques par la demande de dépôts à PointCulture	26

1 Priorité 1 : L'accès à la culture et à l'information : un vecteur d'ouverture, d'inclusivité et de cohésion sociale

La commune d'Uccle est desservie par quatre bibliothèques, dont une néerlandophone, mais le maillage qu'elles offrent ne peut couvrir le vaste territoire ucclois. Au-delà du constat de l'éloignement géographique, c'est celui, palpable, d'un éloignement social et culturel sur lequel le réseau a un plus grand levier d'action.

S'il s'agit d'aller vers les publics (éloignés comme empêchés), il est aussi question de susciter la curiosité et l'envie, de poursuivre l'abaissement du seuil d'entrée des bibliothèques.

La conjugaison des activités et ressources des différentes sections, bibliothèque, ludothèque, médiathèque et espace public numérique confère au réseau la capacité de rassembler un large public. Que l'on accompagne un enfant qui a découvert la bibliothèque via l'école ou la crèche ou qu'on participe à un atelier pour prendre en main un smartphone nouvellement acquis.

1.1 Valoriser la diversité culturelle

La population communale a quelques spécificités¹, au nombre desquelles une très importante proportion d'habitants issus d'Europe qui représente les deux tiers de la population d'origine étrangère, dont 36% de français (12% de la population totale). Il est intéressant de remarquer la grande différence entre la population de nationalité étrangère de la commune, 33%, et celle d'origine des ucclois dont 48% avaient une nationalité étrangère à la naissance. Cette diversité des origines induit une grande diversité et richesse culturelle.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Participer à des événements nationaux ou locaux	Tout public	Services communaux, organisateurs	en cours de plan
Développer les collections en langues étrangères	Tout public Jeunesse	Bibliothèque centrale, Bibliothèque Néerlandophone	Dès le début du plan
Proposer des heures du conte en langue étrangère ou bilingue	Jeunesse	PCSs, solidarités internationales, Bibliothèque Néerlandophone	Dès le début du plan
Adapter des activités en mode bilingue pour permettre une meilleure insertion et apprentissage du français	Tous Jeunesse, Adultes	Tables de conversation	Dès le début du plan Ponctuel
Enrichir les fonds par l'acquisition de titres mettant en scène des personnages appartenant à une minorité	Tout public Jeunesse	Bibliothèque centrale	en cours de plan
Étudier la suppression des frais de retard, perçus comme un ultime frein dans la relation aux bibliothèques	Tous	Bibliothèque centrale	En cours de plan

Participer à des événements nationaux ou locaux

Les événements organisés par des tiers, quel que soit leur rayonnement, permettent, par leur canaux communication propres, de toucher potentiellement un public plus large. Ils sont aussi et surtout le moyen

¹ Les données chiffrées sont issues des travaux publiés par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse <https://ibsa.brussels/>

d'investir des thématiques de société aux côtés d'acteurs aux spécialisations variées et de les faire résonner au sein du réseau.

La participation à des événements comme la biennale Europalia (nationale) ou le Festival des Solidarités (ucclois) sera poursuivie et élargie à d'autres manifestations.

Développer les collections en langues étrangères

Afin de répondre à la demande des lecteurs de se voir proposer plus de choix dans les collections en langues étrangères à destination de la jeunesse comme des adultes (principalement les langues européennes) nous souhaitons développer des fonds plus vivants, dont une partie empruntée auprès de la Bibliothèque Centrale et prêtée annuellement entre les bibliothèques du réseau.

Les collections seront renouvelées et actualisées avec le support de l'opérateur d'appui ; des achats seront aussi réalisés. La bibliothèque néerlandophone sera associée à la constitution du fonds néerlandophone et le prêt (aux usagers) et le dépôt (aux bibliothèques) seront favorisés entre les deux réseaux. Ces collections circuleront entre les différents lieux de prêt.

Proposer des heures du conte en langue étrangère ou bilingue

Suite à l'analyse du territoire, le constat est qu'un grand nombre d'habitants sont ressortissants européens et multilingues. Afin de les accueillir, de les intégrer et de créer des liens, mais aussi de les inciter à profiter des catalogues du réseau, des heures du conte en langue étrangère ou bilingue seront développées tant à destination d'un public jeunesse que d'un public en apprentissage du français, et de là, à un public familial. Ces animations serviront également à ouvrir les publics francophones à d'autres langues.

Adapter des activités en mode bilingue pour permettre une meilleure insertion et apprentissage du français

Certaines activités (principalement pour adultes) seront adaptées en y intégrant une ou plusieurs langues en plus du français afin de permettre à des personnes allophones de pouvoir développer leurs pratiques langagières en français tout en bénéficiant d'une meilleure inclusion dans l'activité.

Enrichir les fonds par l'acquisition de titres mettant en scène des personnages appartenant à une minorité

Pour refléter l'évolution de la société et la production éditoriale, mais aussi pour être plus inclusif de tous les publics, la représentativité des minorités et des thématiques de société au sein des collections pour les publics jeunesse, adolescents et adultes sera accrue. Cela fera aussi l'objet d'un partenariat avec l'opérateur d'appui via principalement son fonds philosophique et la médiation qu'il propose autour de celui-ci.

Étudier la suppression des frais de retard, perçus comme un ultime frein dans la relation aux bibliothèques

Alors que la moitié des communes de la région bruxelloise (dont celle d'Uccle) ont opté pour la gratuité du prêt, certaines réfléchissent à la suppression des frais de retard. Ce système expérimenté avec succès dans les pays voisins et au Canada voit le nombre de grands retards diminuer et le taux de retours augmenter. Cette action sur les retards n'implique pas la suspension des recouvrements quand ceux-ci s'avèrent nécessaires. Le réseau fera un état des lieux de la littérature sur le sujet qu'il confrontera à des retours d'expérience concrets et envisagera, le cas échéant, la modification du règlement.

1.2 Poursuivre des actions spécifiques de médiation auprès des publics

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Développer le Festivaleke, festival de littérature jeunesse d'Uccle	Petite enfance jeunesse Ados	Ferme Rose, CCU, autres services communaux	Au long de l'année pour le mois d'avril
Travailler autour des prix et sélections littéraires	Scolaires Tout public	Ecoles, FWB/COCOF, Maisons d'édition, CLJbxl	Annuel Saisonnalité propre
Établir des Prix ou des sélections à partir des différents clubs de lecture	Ados / adultes		Annuel + ponctuel (thématique ou congés) Collaboration entre les différents clubs
Co-construire les accueils de classe	Scolaires	Écoles fondamentales et secondaires	Dès la première année Tout le temps scolaire
Développer les productions par le public	Jeunes ados jusqu'à seniors Groupes d'alpha-FLE	ScriptaLinea, Intervenants en alpha-FLE Professionnels de la création audiovisuelle	cycles d'ateliers réguliers
Créer des clubs de lecture articulés avec le numérique à destination des adolescents et jeunes adultes	Young Adults (16-25 ans)	Influenceurs littéraires Vidéastes	Mensuel ou bimestriel
Investir le site internet pour développer une communauté de lecteurs	Tous		
Mettre en place une soirée spéciale pour les ados	Ados	à trouver selon domaines d'expertise	Annuel

Développer le Festivaleke, festival de littérature jeunesse d'Uccle

Le Festivaleke, dont la première édition s'est tenue en 2023, rassemble les trois bibliothèques lors d'un mois de programmation mettant en avant la littérature jeunesse au travers d'expositions, d'ateliers, de rencontres d'auteurs, de spectacles, concerts et projections. Le festival développera les partenariats locaux afin de couvrir une plus large part du territoire. Une réflexion sur la temporalité de l'événement sera menée.

Travailler autour des prix et sélections littéraires

La participation aux opérations liées aux différents prix littéraires jeunesse sera poursuivie en lien avec les établissements scolaires. Une attention sera portée à la diversité des écoles et classes participantes afin de toucher un plus large public.

Les prix littéraires adultes seront eux aussi mis en avant : dès la sélection connue, les titres seront mis en avant dans les bibliothèques et le site internet, une veille et des acquisitions ad hoc seront mises en place.

Établir des Prix ou des sélections à partir des différents clubs de lecture

Les différents clubs de lecture produiront des sélections d'ouvrages qui seront proposées et valorisées dans les bibliothèques (signalétique, bibliographies). La création d'un prix littéraire sera mise en place avec les clubs de lecture pour adolescents (en priorité, d'autres types de clubs pourront faire de même).

Co-construire les accueils de classe

Afin de s'assurer de combler l'éventuel manque d'interactions entre les instituteurs et les bibliothèques et afin d'optimiser l'accueil et la dynamique des visites des classes, le corps enseignant ainsi que les élèves seront plus fortement impliqués dans la préparation et l'organisation des visites. L'objectif est d'aller, au-delà de la consommation du service bibliothèque, vers une réelle co-construction.

Développer les productions par le public

L'offre d'ateliers d'écriture sera étendue vers les adolescents, les adultes et les seniors.

D'autres moyens d'expression seront exploités comme la création vidéo ou sonore (MAO, field recording ...), ce qui créera l'opportunité de collaborer avec des intervenants extérieurs porteurs de savoir-faire techniques en vue de toucher des publics spécifiques comme des apprenants en alphabétisation ou en FLE.

Créer des clubs de lecture articulés avec le numérique à destination des adolescents et jeunes adultes

Des clubs de lecture en lien avec les pratiques contemporaines d'expression sur internet (jaspige, carnets de lecture, book-tube/stagram) seront mis en place pour des adolescents et jeunes adultes (young adults). L'acquisition de compétences numériques sera associée à la production de contenus et à la médiation des collections.

Investir le site internet pour développer une communauté de lecteurs

Le site internet des bibliothèques constitue un outil de publication riche qui sera utilisé pour encourager la participation des usagers. La publication d'avis ou de notes de lecture sera proposée en plus de la mise en avant des productions des autres activités. Ces nouveaux contenus permettront par ailleurs d'autres usages du site que la recherche d'informations pratiques, et de là, participeront à son meilleur référencement.

Mettre en place une soirée spéciale pour les ados

Dans la lignée de ce qui est (et a été) proposé dans le cadre des nocturnes des bibliothèques, une soirée dédiée aux adolescents sera organisée. Elle proposera (après consultation des intéressés) diverses activités comme des jeux vidéo, ateliers mangas, graffiti, projections, ... Ce moment exclusif permettra aux publics de s'approprier les lieux et ressources du réseau.

1.3 Garantir l'accessibilité pour tous les publics via les partenariats

Qu'elle soit physique ou psychologique, la difficulté à franchir le seuil d'un lieu public peut être réduite par le biais des partenariats. L'on envisage ici que le champ d'action ou d'expertise du partenaire permet de toucher des publics éloignés ou empêchés : il est accompagnateur et/ou point de contact auprès d'un public spécifique. Selon le rôle qu'il endossera, l'action sera envisagée hors les murs ou au sein des lieux de prêt. L'évaluation du plan précédent a mis en avant l'apport de ces collaborations à la diversification des publics ainsi que la nécessité de se former à la prise en charge de ceux-ci.

En parallèle des actions ci-après, un travail sur la formalisation des partenariats sera mené.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Développer les lectures dans les crèches	Petite enfance	Crèches, Service crèches	En cours de plan
Relancer les lectures dans les consultations de l'ONE	Petite enfance	ONE	En cours de plan
Développer les actions avec les acteurs de la santé mentale	Santé Mentale	Epsilon, Parhélie	En cours de plan
Développer les actions avec les acteurs du handicap	Handicap	IRSA – La Cîme/la famille	En cours de plan

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Co-construire des activités avec le centre d'accueil pour MENA de la Croix-Rouge	MENA	centre MENA de la Croix-Rouge	En cours de plan
Renforcer l'ancrage local	Publics éloignés	PCS, Cellule Culture CPAS, Maisons médicales	Tout au long de l'année

Développer les lectures dans les crèches

Les crèches sont des partenaires privilégiés pour rencontrer la petite enfance. Toutes les structures n'étant pas en mesure d'accompagner un groupe dans la bibliothèque, les bibliothécaires organiseront des séances de lecture dans les crèches du territoire en s'appuyant sur le réseau communal.

Relancer les lectures dans les consultations de l'ONE

Les consultations de l'ONE, service de première ligne, permettent de faire le lien avec les familles et d'atteindre des publics éloignés. L'organisation de séances de lecture se fera prioritairement dans les consultations les moins bien desservies par un lieu de prêt. Les animations doivent pouvoir s'adapter à la circulation des personnes durant les consultations ou se tenir durant des moments dédiés.

Développer les actions avec les acteurs de la santé mentale

La commune d'Uccle compte de nombreuses institutions de soin de santé mentale pour tous les âges et pour une grande variété de troubles. Ces structures prennent en charge des publics qui n'ont pas facilement accès aux bibliothèques. La poursuite et l'instauration de cas échéant de collaborations avec celles-ci permettra d'une part d'organiser des activités sur mesure au sein des institutions et d'autre part à des groupes de profiter de l'offre du réseau en s'y rendant lors d'accueils, dédiés ou non.

Développer les actions avec les acteurs du handicap

Des heures du conte seront assurées bilingues en langue des signes afin de permettre la participation des personnes déficientes auditives. Des visualiseurs pourront être utilisés lors des lectures.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en charge de personnes porteuses d'un handicap mental, la CAA (communication alternative et augmentée), basée sur des pictogrammes, pourrait contribuer à renforcer l'accessibilité et l'inclusivité des lectures.

Co-construire des activités avec le centre d'accueil pour MENA de la Croix-Rouge

Les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (ou MENA) sont pris en charge par des centres spécialisés dont celui de la Croix-Rouge de Belgique. La collaboration avec cette institution va être relancée dans le but de nouer un lien avec son public et définir avec lui comment les possibilités offertes par le réseau peuvent être exploitées. Ces activités débuteraient hors les murs avant de guider les usagers vers les bibliothèques.

Renforcer l'ancrage local

Les bibliothèques sont fréquentées par leur voisinage mais pour affermir cette relation elles doivent exister auprès de leurs partenaires. Les Projets de Cohésion Sociale, la cellule culture du CPAS, les maisons de quartier ou de jeunes ou encore les crèches et consultations ONE et les événements locaux sont autant de relais à valoriser. Le partage des activités et programmations appuyé ponctuellement par l'élaboration d'action communes permettront une meilleure visibilité et intégration du réseau dans le maillage communal.

1.4 Rendre la bibliothèque plus lisible pour autonomiser les publics

Si les bibliothèques ont longtemps été conçues et organisées pour faciliter le travail du personnel en laissant au second plan l'autonomie du public, leur évolution les conduit maintenant à placer ce dernier au centre des espaces où l'accueil prime sur la conservation. Le visiteur, en plus d'être en mesure de trouver réponse à ses besoins, doit aussi être invité à explorer les lieux, être susceptible de faire une rencontre, littéraire ou non.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Décliner la communication et les guides du lecteur en fonction des attentes identifiées	Usagers / non-usagers	Imprimerie Communale	Dès le début du plan
Entamer une réflexion pour modifier le classement, au-delà de la CDU ?	Tous	Centrale	Dès le début du plan
Établir des repères communs : la signalétique intérieure comme point de départ	Tous	Ecole de graphisme Professionnels Autres bibliothèques	Selon avancement du 2.3
Établir des repères au dehors : la visibilité extérieure comme évidence	Tous		Dès le début du plan

Décliner la communication et les guides du lecteur en fonction des attentes identifiées

Dans un souci d'inclusivité, pour toucher un maximum de publics différents et alors que les canaux d'information se multiplient et que la tendance est à la spécialisation, le réseau va améliorer ses outils de communication pour pouvoir répondre plus efficacement aux différentes manières de s'informer des publics.

Les outils numériques permettront au public de cibler et trier l'information qu'il souhaite, les formats imprimés permettront de rassembler et de mutualiser les publications.

Entamer une réflexion pour modifier le classement, au-delà de la CDU ?

Si la vénérable Classification Décimale Universelle est robuste, elle est surtout pensée du point de vue des professionnels. En vue de faciliter l'accès aux collections, d'autonomiser les publics (qui seront sondés) et d'avoir un classement adapté à leurs besoins et attentes, une réflexion sera menée sur l'organisation et le rangement des collections, et ce, conjointement au travail sur l'aménagement des lieux (2.3 Penser les espaces et leurs aménagements).

Ceci permettra d'harmoniser les pratiques au sein du réseau, et, idéalement au niveau régional, selon les avancées et expérimentations des autres opérateurs directs et des impulsions de l'opérateur d'appui.

Ce qui est vrai pour les bibliothèques l'est aussi pour la médiathèque, mais le classement de cette dernière est tributaire du lien avec Point Culture et son catalogue : tant que les deux catalogues sont distincts, il n'est pas possible d'agir sur le classement des médias sans mettre à mal l'intégration avec le catalogue général de Point Culture.

Établir des repères communs : la signalétique intérieure comme point de départ

Une signalétique commune qui prolonge le travail autour du classement et de l'aménagement et qui est adaptée aux différentes implantations constitue un pas vers l'harmonisation des espaces. Ce travail nécessitant des compétences spécifiques, nous nous ferons accompagner par des professionnels, notamment dans un premier temps par une école de graphisme.

Établir des repères au dehors : la visibilité extérieure comme évidence

La signalétique extérieure des bibliothèques est presque inexistante : un travail sur la visibilisation des lieux sera mené tant sur la voirie que sur les bâtiments et leurs abords. En plus de la signalisation, d'autres éléments comme des productions artistiques peuvent constituer des repères visuels.

1.5 Faciliter la mobilité des fonds et leur accès

Le réseau est riche de sections spécifiques qui sont regroupées dans le plus important lieu de prêt : le Phare. Les collections de la ludothèque ou de la médiathèque ne sont pas accessibles à l'ensemble des usagers². Afin de permettre un accès plus large à ces collections, il est nécessaire de les faire circuler entre les différents lieux. Plus généralement, du point de vue des publics acquis, des améliorations peuvent être apportées aux facilités d'emprunt et de retour.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Développer le portage à domicile	Personnes âgées ou à mobilité réduite	Bras dessus Bras dessous	Toute l'année Depuis 2024
Développer des fonds nomades	Tous		Dès le début du plan
Renforcer la circulation des emprunts et des retours	Tous	Services communaux	Dès le début du plan
Créer une itinérant'thèque	Public éloigné/empêché	Services communaux	
Installer des boîtes de retour	Tous		

Développer le portage à domicile

Le portage à domicile a été lancé en 2024 grâce à un partenariat avec l'asbl Bras-Dessus Bras-Dessous. Le projet doit être développé afin de répondre à la forte demande et d'atteindre d'autres publics en plus des seniors. Les collaborations seront élargies, tant du côté des services communaux que d'autres partenaires. L'équipe se formera et devra être en mesure de consacrer le temps nécessaire au projet.

Développer des fonds nomades

La circulation entre les lieux de prêt de fonds spécifiques tels que ceux de la médiathèque ou de la ludothèque ou encore de collections telles que les livres tactiles ou en langues étrangères sera mise en œuvre. Le catalogue de la médiathèque aurait dû être fusionné avec celui des bibliothèques fin 2023 d'après le cahier des charges du catalogue collectif bruxellois établi par l'opérateur d'appui ; selon la date de mise en œuvre effective de cette fusion, la circulation des médias sera facilitée. Il faudra sinon explorer temporairement des alternatives comme la demande de dépôt de médias directement auprès de la CCO.

Renforcer la circulation des emprunts et des retours

Réclamées par les usagers, la facilitation des emprunts depuis une autre localisation ainsi que la possibilité de retourner les ouvrages dans n'importe quel lieu du réseau seront mises en place. Cette extension du fonctionnement, véritable plus-value pour le public, nécessitera un renfort de la logistique intra-communale puisque déjà existante mais pas encouragée faute de moyens.

² Le fonds de la médiathèque est certes accessible via l'intégration du catalogue de PointCulture à Samarcande mais sans le même degré de facilité que le prêt interbibliothèques local.

Créer une itinérant'thèque

Les dispositifs nomades et/ou décentralisés permettent de desservir des zones plus éloignées des bibliothèques et de se rapprocher des publics (la concrétisation du projet du Merlo ci-après en est une illustration). Selon les moyens allouables, principalement humains, leur implantation ponctuelle ou régulière dans les quartiers pourra être expérimentée. A minima l'on peut envisager une présence lors d'événements, et l'idéal serait de pouvoir créer des rendez-vous avec un nouveau public. La question des moyens logistiques (un bibliobus ou un bibliovélo ?) conditionne elle aussi cette action.

Installer des boîtes de retour

Pour répondre à la demande des usagers de pouvoir retourner les emprunts en dehors de heures d'ouverture, les possibilités seront étudiées dans les trois lieux afin de déterminer quelle peut être la meilleure solution selon leurs contraintes propres (copropriété, voirie, bâtiment ...).

1.6 Favoriser la cohésion sociale via la nouvelle bibliothèque bilingue dans le contexte multilingue du Merlo

La bibliothèque du Merlo existe depuis 2020 et est issue d'un partenariat entre le Lokaal Cultuurbeleid, le Projet de Cohésion Sociale (PCS) du quartier du Merlo et les bibliothèques néerlandophone et francophones.

Une bibliothèque a été créée dans un local de 20m² mis à disposition au sein de l'imposant bâtiment par la société de logements sociaux. Celle-ci a été pensée comme un lieu géré par et pour les jeunes : ce sont ainsi deux étudiants habitants des lieux qui accueillent le public les mercredi après-midi. L'initiative est financée par le Lokaal Cultuurbeleid. Les fonds sont à destination de la jeunesse et sont, en dehors des collections propres (dons), issus, sous forme de dépôts, des collections des bibliothèques Néerlandophones et du Centre. Des jeux sont aussi fournis par la ludothèque du Phare. Outre les plages de prêt, les étudiants bénéficient d'heures dédiées au renouvellement des collections auprès des bibliothèques communales avec qui ils constituent de nouveaux lots.

Partant du constat que le « quartier du Merlo (ou plutôt la zone statistique du Merlo) regroupe environ 3000 habitants et est surtout perçu comme un lieu « coincé » entre deux axes de circulation denses, il n'offre pas d'espace de rencontre, de lieu naturel où les gens peuvent se rencontrer, se poser, peu d'espace vert. », le programme Politiques de la Ville de la commune d'Uccle a décidé, conjointement aux travaux de réfection des bâtiments du Merlo, de construire une nouvelle bibliothèque accolée aux locaux du PCS eux aussi nouvellement construits.

Ce nouvel équipement devrait, d'après les prévisions initiales, voir le jour en 2027. Il offrira à l'accueil du public et des activités près de 230m² sur deux niveaux et bénéficiera d'une large visibilité et d'une bonne accessibilité (à front de rue, arrêt de transports en commun). Il s'agit de travailler dès le début de plan à la mise en œuvre de ce projet avec la bibliothèque néerlandophone.

Le PCS est un partenaire incontournable car il bénéficie d'une relation privilégiée avec les habitants qui doivent être associés à la mise en route du lieu.

Le chantier de la bibliothèque et du PCS sont simultanés et se termineront avant les lourds travaux de réfection des logements. Il est donc d'autant plus important que la bibliothèque puisse incarner un 3e lieu, un havre/refuge pour échapper aux nuisances engendrées par le chantier.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Élaborer un fonctionnement commun	tous	Bibliothèque Néderlandophone, PCS, Service Culture	Dès le début du plan
Intégrer la bibliothèque aux réseaux ucclois			Dès le début du plan
Co-construire des activités à destination particulière des habitants du Merlo	Habitants du Merlo	Bibliothèque Néderlandophone, PCS, le PAS ...	En début de plan, si l'ouverture est prévue 2027, il y aura des travaux jusqu'en 2029)
Accompagner et former des jeunes et adultes	Habitants	CPAS, autres organismes de formation, commune	Selon ouverture
Constituer des fonds pour et avec le public	Habitants du Merlo	Habitants	2026-2027

Élaborer un fonctionnement commun

Le fonctionnement du lieu, à construire au sein de l'administration communale entre bibliothèques francophones et néerlandophone d'une part et avec les PCS et les habitants d'autre part, doit offrir dès le départ des possibilités d'adaptation du fait du contexte évolutif dans lequel cette bibliothèque s'ouvrira.

Les aspects à envisager sont multiples et, relevant de l'opérationnel, ne seront pas systématiquement détaillés. On peut néanmoins relever quelques points d'attention :

- Administratif et gestion du personnel : quelle gouvernance ?
- Bibliothéconomie : quel(s) outil(s) ou passerelles pour une gestion multilingue ?
- Règlement et cohésion sociale : quel règlement entre ceux des différents réseaux (communal francophone, régional francophone et régional néerlandophone – on tend ceci dit enfin vers une harmonisation) ?
- Quelle implication et participation des habitants ? La méthodologie du Biblioremix envisagée pour impliquer les usagers au réaménagement des lieux de prêt existants (2.3) pourrait être déclinée ici.

Intégrer la bibliothèque aux réseaux ucclois

Le Merlo sera la cinquième bibliothèque du territoire. Le premier enjeu est local : cette bibliothèque devra s'interfacer de manière fluide avec les autres tant au niveau de la circulation des ouvrages et des publics. Cela nécessitera un partenariat solide entre les deux réseaux linguistiques ucclois.

Co-construire des activités à destination particulière des habitants du Merlo

La temporalité des travaux, qui verra la bibliothèque terminée avant les logements des habitants, est une opportunité pour ancrer celle-ci comme lieu ressource ou, comme dit plus haut, refuge face aux nuisances engendrées.

En amont de la construction il est nécessaire de créer déjà des habitudes en organisant (ou en soutenant) régulièrement des activités, telles que des heures du conte, des animations autour du jeu de société ou des projections. Il est peut-être possible de compter sur le local communautaire voisin pour accueillir ces activités.

Accompagner et former des jeunes et adultes

La bibliothèque est actuellement tenue par deux étudiants habitants des lieux. La bibliothèque du Merlo poursuivra ce mode de collaboration qui crée un lien fort avec les usagers, et explorera les opportunités de permettre aux adultes de participer au fonctionnement du lieu dans le cadre de volontariat mais aussi dans d'autres dispositifs comme l'insertion socio-professionnelle.

Constituer des fonds pour et avec le public

Les fonds de la bibliothèque seront principalement en français et en néerlandais mais la question d'incorporer d'autres langues se pose aussi. S'il y a par exemple de nombreux locuteurs de la langue arabe au Merlo il y a considérablement moins de lecteurs. Plutôt que de constituer unilatéralement une collection spécifique (bilingue ou non), il y a donc lieu de consulter les habitants quant à leurs besoins. Cette consultation doit aussi être menée tant autour des autres langues qu'autour des thématiques et genres attendus.

2 Priorité 2 : Un réseau de 3ème et 4ème lieux vivants et évolutifs

Le 3ème lieu est défini ici comme un lieu de rencontre et d'échange, intermédiaire informel entre le chez-soi et le travail, caractérisé par son accessibilité et sa neutralité il est le terreau fertile sur lequel les idées germent et les communautés se déploient³.

Le 4e lieu est à considérer comme un espace physique ou numérique qui mélange socialisation, apprentissage, et création, tout en mettant un fort accent sur l'innovation et les outils technologiques. Les Fablabs (laboratoires de fabrication), lieux dédiés à l'apprentissage numérique, plateformes numériques communautaires en sont des exemples. Le 4e lieu est envisagé ici comme la prolongation du 3e en y associant les dimensions de l'apprentissage, du partage et du faire.

À travers ces deux concepts il s'agit d'additionner les 3e et 4e lieux pour définir le lieu qui compte, celui qui sera investi par la communauté. Ce résultat permettra aux citoyens de prendre part de manière active à la vie des lieux qu'ils fréquentent.

2.1 Accompagner les publics dans les changements et les questions de société

Les évolutions de la société se reflètent dans la production culturelle et la bibliothèque doit s'emparer des sujets qui en émergent pour permettre à tous les publics de s'en saisir.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Ateliers numériques	Ado, adultes, seniors	Fobagra, CABAN Service Seniors / Action Sociale Usagers formés	En cours, mensuel
Sensibiliser aux numériques	Ado, adultes, seniors	Fobagra, Asbl, usagers formés,	Ponctuel, semaine numérique
Accompagner les pratiques vidéoludiques	Pour Ados, à partir de 6 ans		En cours, pendant les heures de prêt
Faire découvrir le code par la création de jeux vidéo	12 ans et +	Artetpublics	Stages – 1 ^{ère} année du PDL (thématiques de société)
Mener des actions en lien avec les thématiques contemporaines	Tous publics	En fonction des besoins	En continu
Faire rayonner la grainothèque	Tous publics		Sur l'année pour le service et actions ponctuelles
Repenser avec le public et les écoles le jardin de la bibliothèque du Centre	Scolaire, voisinage	Ecole du Centre, Incroyables comestibles	Sur l'année et actions ponctuelles
Créer d'un club informatique	intergénérationnel à partir de 12 ans	Usagers impliqués, ARC	Mensuel

Organiser des ateliers pratiques sur le numérique

Par le biais de son Espace Public Numérique (EPN), le réseau va poursuivre par la mise en place d'activités son travail de réduction des disparités numériques. Des ateliers seront organisés dans chacun des lieux à destination des publics, éloignés du numérique ou ne maîtrisant pas les outils qu'ils possèdent avec pour objet

³ Voir les travaux de Mathilde Servet, Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

l'initiation à l'informatique ou des enjeux plus pratiques (prise en main des smartphones, gestion des photos, ...). Le public, ayant gagné en autonomie, peut à son tour partager ses connaissances.

Sensibiliser aux numériques

L'EPN organisera des animations (ateliers, conférences) visant à développer l'esprit critique vis-à-vis des pratiques et phénomènes liés au numérique (intelligence artificielle, fakes news, réseaux sociaux ...). Ces activités d'éducation aux médias et à l'information sont complétées par des actions liées à l'audiovisuel (3.2 et 3.4).

Accompagner les pratiques vidéoludiques

Les jeux vidéo se sont inscrits dans les pratiques culturelles. Le réseau, au travers de la ludothèque, poursuivra ses séances accompagnées de jeu sur place pour initier les (jeunes) usagers aux bonnes pratiques dans les jeux vidéo. Ces accompagnements favorisent le partage de connaissances entre générations et la socialisation par le jeu vidéo.

Faire découvrir le code par la création de jeux vidéo

Au travers d'outils de développement et de langages de programmation libres (Scratch, Godot ...), l'EPN permettra la découverte ou développement des connaissances liées au code dans le cadre de la création de jeux vidéo.

Mener des actions en lien avec les thématiques contemporaines

Les bibliothèques créeront des espaces de débat et de rencontre autour des thématiques contemporaines par la mise en avant des fonds mais aussi de manière participative et active par des ateliers, des spectacles ou des conférences. La programmation du mois de septembre 2023 rassemblée sous l'intitulé Sorcières a permis par exemple d'interroger la question du genre. Dans cet ordre d'idée, le réseau poursuivra son exploration des sujets de société au cours de cycles d'activités comme d'événements ponctuels.

Faire rayonner la grainothèque

La grainothèque, initiée en 2015 au sein de la bibliothèque néerlandophone par un groupe de bénévoles, s'est ressemée au Phare en 2024. Elle propose des semences en encourageant le public à récolter ses propres graines et à en faire don en retour. De part et d'autre, la volonté est de dépasser le constat d'un fonctionnement à sens unique. Le réseau conduira des activités autour de ce fonds vivant (2.4 – communautés).

Faire vivre le jardin de la bibliothèque du Centre avec le public et les écoles voisines.

Le vaste et beau jardin de la bibliothèque du Centre est actuellement sous-exploité. Ce jardin sera transformé en un lieu central du quartier, ouvert aux riverains, écoles, promeneurs et jardiniers amateurs. Dans un premier temps, une collaboration avec la direction de l'école du Centre et un groupe de parents impliqués dans l'initiative "Les Incroyables Comestibles" facilitera l'aménagement de cet espace. Des bacs potagers et des tables seront installés afin de créer un environnement convivial et accueillant. Les habitants du quartier, sur la base du bénévolat, pourront y développer un potager.

Une cabane de jardin pourra également envisagée, offrant un espace de rangement pour le matériel nécessaire à l'entretien du potager, tandis qu'un kiosque accueillant permettra aux usagers de s'y installer, de profiter du cadre et de s'approprier les lieux. Ce kiosque pourra d'ailleurs aussi devenir un lieu privilégié pour organiser des heures du conte.

Ces aménagements se feront en accord avec les obligations et contraintes liées à l'inscription du bâtiment à l'inventaire légal des sites par la région bruxelloise.

Créer un club informatique

Le club informatique permettra de créer une dynamique de groupe autour du monde numérique et proposera des rencontres récurrentes où se mêleront apprentissage, échanges et partages des passions, exploration de la culture numérique et informatique. Ce format de rencontres permettra de réunir des personnes de niveaux de compétence et d'âges variés et de conjuguer les dimensions pratiques et théoriques. Cette animation débutera dans un des lieux mais sera répliquée dans les autres.

2.2 Encourager et valoriser la participation des publics dans la médiation et l'acquisition des collections

A l'heure des recommandations automatisées par des algorithmes, les bibliothèques doivent réinvestir cette dimension sociale du partage culturel en sollicitant la participation des publics.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Encourager la rédaction Notes / coups de cœur	Tous publics	publics	Toute l'année
Mise en place de book review club	Tous publics	publics	Toute l'année
Améliorer le fonctionnement des suggestions d'achats	Tous publics		

Encourager la rédaction de notes et de coups de cœur

Le réseau encouragera la participation des lecteurs en leur offrant des supports et moyens pour partager leurs notes de lecture et coups de cœur. Cela se fera dans les bibliothèques et via le site Internet.

Créer des book review clubs

En lien avec l'action ci-dessus, le réseau initiera des book review clubs pour réunir des lecteurs autour de la rédaction d'avis et du partage de coups de cœur qui seront publiés dans les espaces et sur les supports numériques.

Améliorer le fonctionnement des suggestions d'achats

Un travail sera mené au sein des équipes afin d'harmoniser le traitement des suggestions d'achats. Il s'agit d'établir une procédure claire et transparente à destination des personnes demandeuses (lecteurs, enseignants, clubs ...) afin de mieux les impliquer dans l'évolution des collections.

2.3 Penser les espaces et leurs aménagements pour favoriser leur ergonomie et leur appropriation par les usagers

En parallèle du classement (1.4 Rendre la bibliothèque plus lisible) l'aménagement intérieur doit être repensé. En effet, comme dit plus haut, c'est l'utilisateur qui devient le centre d'attention : les livres, disques ou jeux sont des ressources mises à sa disposition et médiées par les équipes. Il est donc indispensable d'associer les usagers et les partenaires, ce que propose de manière centrale la méthode du Biblioremix telle que présentée par ses initiateurs rennais⁴ ou appropriée par la bibliothèque Louise Michel⁵.

⁴ <https://biblioremix.wordpress.com/le-projet/> et dans Pichard, Éric. (2015). BiblioRemix : inviter les publics à participer pour réinventer la bibliothèque. In R. Bats (éd.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques* (1-). Presses de l'enssib. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.4275>

⁵ <https://biblouisemichel.wordpress.com/2022/01/11/biblioremix-changer-le-monde-en-commencant-par-ma-bibliotheque/>

En préalable à ce projet il faut outiller le personnel. Des formations à de nouvelles pratiques comme le merchandising en bibliothèques seront par exemple proposées. De même, pour le Biblioremix, une formation et/ou un accompagnement pourra être sollicité.

Il y a trois lieux (et un quatrième en cours de plan, voir 1.6) et autant d'équipes rattachées, chaque espace a un contexte et des contraintes qui lui sont propres. Une partie des étapes sera donc à répéter pour chacun d'entre eux. Il faudra néanmoins veiller à une continuité entre ces étapes spécifiques aux espaces afin d'aboutir à une harmonisation des lieux (sans en gommer les spécificités).

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Se former pour repenser les espaces et l'accueil	équipes	Bib Centrale, Formation...Autres professionnels	Phase 1
Placer les usagers au centre de la réflexion sur les espaces	Usagers, partenaires, équipes	Public, Bib Centrale, Formation...Autres professionnels, CDL	Phase 2
Analyse et planification		Autres professionnels, Services communaux	Phase 3

Se former pour repenser les espaces et l'accueil

Des membres de chaque équipe seront formés selon les besoins du projet : Biblioremix et merchandising en bibliothèque semblent être deux thématiques incontournables, d'autres formations connexes pourront y être associées sur les méthodes de rangement (objectif 1.4) par exemple.

Placer les usagers au centre de la réflexion sur les espaces

Durant cette phase le public sera associé à la réflexion principalement au moyen de la méthode du Biblioremix. Une ou deux séances seront organisées par lieu suivies d'une, de synthèse, avec le CDL.

Une consultation plus large par le biais d'un questionnaire sera réalisée à la suite des Biblioremix.

Une attention sera portée sur l'accessibilité des lieux.

Analyser les propositions et planifier

Le matériel produit précédemment servira de fil conducteur à la réflexion qu'il faudra confronter aux réalités pratiques et budgétaires. Les changements auront possiblement des implications financières qui devront s'insérer dans les budgets annuels et triennaux de l'administration communale.

Chaque élément s'inscrira dans un planning de réalisation identifiant les étapes-clefs et interdépendances. La mise en œuvre pourra ensuite débiter.

2.4 Encourager la création de communautés de savoirs, d'intelligence collective

Le Fablab, créé dans l'EPN du Phare en 2024 avec l'aide du budget participatif et dont cet objectif d'encourager la création de communautés de savoirs et d'intelligence collective constitue l'ADN, servira d'inspiration aux autres actions.

Le Fablab a deux spécialisations : l'impression 3D et le prototypage électronique. Ces activités nécessitant des compétences techniques spécifiques et le réseau n'ayant pas vocation à devenir un centre de formation (des ateliers d'initiation puis de perfectionnement seront organisés mais pas de manière régulière), les participants

seront amenés à se former et à accompagner leurs pairs dans leur apprentissage. Un système de badges⁶ encadrera l'accès aux ressources du Fablab et encouragera le partage de connaissances.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Organiser des ateliers d'initiation aux technologies du Fablab	à partir de 12 ans	Public formé, (ASBL, indépendants)	Dès le début du plan
Encourager la création numérique	à partir de 12 ans	Public formé	Dès le début du plan
Développer l'expérimentation en électronique et programmation	à partir de 12 ans	Public formé, (ASBL, indépendants)	Dès le début du plan
Ouvrir les espaces et les ressources à des groupes d'utilisateurs	à partir de 12 ans	Public formé, (ASBL, indépendants)	Dès le début du plan

Organiser des ateliers d'initiation aux technologies du Fablab

Afin de permettre la transmission des savoirs entre utilisateurs, il est nécessaire de débiter par des ateliers d'initiation aux différentes technologies proposées par le Fablab (électronique, modélisation et impression 3D).

Encourager la création numérique

Le Fablab est équipé de deux imprimantes 3D, d'un scanner 3D et de puissants ordinateurs permettant l'expérimentation et la création autour de volumes conçus et produits sur place. De la sculpture à la réparation, les outils de modélisation et d'impression permettront aux utilisateurs de bénéficier de ressources et savoir-faire mutualisés.

Développer l'expérimentation en électronique et en programmation

Les outils électroniques du Fablab centrés sur le prototypage et la programmation (arduino, soudure) permettront au public d'explorer des applications ludiques et domotiques en exploitant du matériel et protocoles ouverts.

Ouvrir les espaces et les ressources à des groupes d'utilisateurs

En lien avec les autres actions, les clubs notamment (jeu - 2.6, lecture et écriture - 1.2, cinéma – 3.1), il s'agit d'inciter les utilisateurs à investir les espaces et les ressources du réseau pour qu'ils envisagent celui-ci comme support à leurs propres initiatives.

L'espace public numérique propose des moments de rencontres, d'échanges et de pratiques collaboratives, dédié à l'utilisation d'outils de création et à la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux. Les utilisateurs pourront ainsi accéder à un équipement adapté pour produire des vidéos ou des images, tout en bénéficiant des conseils et retours de la communauté.

Cet espace encourage le partage d'expériences et d'expertises, offrant un cadre convivial pour développer des projets artistiques, personnels, professionnels ou promotionnels grâce à l'intelligence collective.

⁶ D'après le règlement du Fablab : le niveau 1 sera automatiquement attribué à une personne inscrite dans le réseau des bibliothèques publiques d'Uccle et souhaitant fréquenter le Fablab. Elle ne peut utiliser les machines et le matériel sans la supervision d'un niveau supérieur. Le niveau 2 sera attribué à une personne ayant suivi une formation au sein du Fablab dans un domaine spécifique. Elle peut utiliser le matériel spécifique à sa formation et encadrer un niveau 1 dans ce domaine. Le niveau 3 sera attribué à une personne ayant organisé et donné une formation auprès du public en accord avec la personne responsable du Fablab. Elle peut utiliser le matériel en toute autonomie, encadrer les niveaux 1 et former les niveaux 2.

Chaque badge est propre à une catégorie de machine.

2.5 Développer la ludothèque pour ancrer le jeu comme outil de socialisation et d'épanouissement

La ludothèque a ouvert au mois de juin 2022. Ce nouvel espace a été intégré au sein de la bibliothèque-médiathèque du Phare. Elle est accessible au public les mercredis et samedis après-midi pour un total de 7h d'ouverture hebdomadaire et, outre les tâches ludothéconomiques, elle organise de nombreuses activités pour les publics.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Poursuivre l'organisation de matinées jeux	Seniors, Intergénérationnel (groupes ouverts)	Maison de quartier Vanderkindere	En cours, 2 matinées/mois
Organiser des ateliers d'initiation au jeu de rôle	Ados		1 ^{ère} année du PDL 25 une fois par mois. "formation" de MJ
Poursuivre l'organisation des après-midi seniors	Seniors empêchés	Bras dessus Bras dessous,	Tous les 3 mois
Établir des ateliers pour le public suivi en Santé Mentale	Santé Mentale	Le quotidien	En cours, tous les mois
Mettre en place des ateliers pour des personnes déficientes visuelles	Mal voyants, mais ouvert à tous.	IRSA	En cours, ponctuel
Organiser des soirées prototypes avec les créateurs de jeu et le public	Tout public	Créateurs de jeu	Une fois par trimestre
Co-construire les accueils de classes en ludothèque	Public scolaire	Les écoles, ICPP	Une fois par mois
Réaménager l'espace – création d'une zone petite enfance	Petite enfance		En cours de plan
Développer une ludothèque nomade	tous		En cours de plan
Participer à des événements ludiques nationaux, régionaux ou communaux	ludothécaires	Ludeo	En cours de plan

Poursuivre l'organisation de matinées jeux

La ludothèque propose deux types de matinées jeux ; certaines où les ludothécaires font découvrir des jeux d'édition modernes aux usagers et d'autres où les usagers sont au maximum en autonomie dans la ludothèque. Notre volonté pour ce PDL est de continuer sur cette lancée en encourageant la pluralité des matinées jeux avec une dimension intergénérationnelle.

Organiser des ateliers d'initiation au jeu de rôle

Afin d'encourager les pratiques de lectures et langagières et de promouvoir notre nouveau fonds de jeu de rôle, la ludothèque organisera des séances d'initiation à cette pratique avec comme objectif, à terme, la création de communautés de joueurs qui pourront s'appuyer sur le réseau.

Poursuivre l'organisation des après-midi seniors

La ludothèque poursuivra l'organisation trimestrielle de moments ludiques lors d'après-midi au centre récréatif seniors de Vanderkindere en partenariat avec l'ASBL "Bras dessus, bras dessous".

Établir des ateliers pour le public suivi en Santé Mentale

La ludothèque organisera des ateliers mensuels avec le public du centre de jour Le Quotidien. En assurant tout d'abord les activités hors les murs, l'intention est de progressivement permettre aux participants de bénéficier des services offerts par le réseau de manière autonome.

Mettre en place des ateliers pour des personnes déficientes visuelles

La ludothèque organisera des ateliers inclusifs basés sur des sélections de jeux adaptés à un public déficient visuel.

Organiser des soirées prototypes avec les créateurs de jeu et le public

Des rencontres entre des auteurs et le public seront organisées autour de prototypes de jeux afin de valoriser le travail de création et de favoriser la participation active des usagers.

Co-construire les accueils de classes en ludothèque

Les accueils de classe se déroulent traditionnellement en bibliothèque. La ludothèque proposera elle aussi un catalogue d'animations aux institutions scolaires. Le souhait est de favoriser les projets d'animations co-construits avec les enseignants afin de répondre de la meilleure manière aux objectifs pédagogiques.

Réaménager l'espace – création d'une zone petite enfance

L'aménagement actuel des locaux ne convenant pas au jeu sur place pour les tout-petits, un espace privilégié sera aménagé à destination des usagers les plus jeunes afin que chacun puisse trouver sa place et de fluidifier les flux de fréquentation et de jeux au sein de la ludothèque.

Développer une ludothèque nomade

La ludothèque développera des animations dans tous les lieux du réseau, ceci en parallèle de la circulation des collections telle que décrite en 1.5.

Participer à des événements ludiques nationaux, régionaux ou communaux

La ludothèque poursuivra sa participation aux événements tels que le Mois du Jeu, les rencontres Jeu t'aime (avec Ludo asbl et Ludeo), Ludo week-end (Ludo asbl) ou la Nuit du Wolvendael (Service Culture d'Uccle) ...

3 Priorité 3 : La médiathèque, un outil de synergie interculturelle à valoriser

*Dans le cadre de la demande de renouvellement de reconnaissance, la médiathèque est intégrée au réseau en tant que **dispositif spécifique** selon les dispositions du décret du 30 avril 2009 et des arrêtés du 19 juillet 2011 et du 7 mars 2024 qui en définissent l'application. Le financement de la médiathèque qui faisait jusqu'alors l'objet d'une convention spécifique avec la FWB sera structurellement associé à celui de la bibliothèque.*

La médiathèque d'Uccle a été intégrée à la bibliothèque du Phare depuis 2009 suite à la restructuration de l'ASBL Médiathèque devenue PointCulture puis, depuis janvier 2025, Médiathèque Nouvelle⁷.

Sur un même lieu, le public peut ainsi, depuis 15 ans, accéder aux collections de la médiathèque d'Uccle riche de plus de 46.000 médias audiovisuels et de 800.000 médias accessibles en réseau (cinéma, documentaires, CD musicaux et documents sonores, cd-rom, cours de langues et jeux) ainsi qu'aux collections de la bibliothèque (romans, documentaires, périodiques, partitions) à laquelle se sont ajoutés en 2022 une ludothèque et un espace public numérique.

En avril 2019, PointCulture a annoncé l'arrêt progressif du prêt direct dans ses différents centres en Fédération Wallonie-Bruxelles. Face à cette décision, la Bibliothèque-médiathèque Le Phare avait émis l'idée de migrer l'ensemble des données de la base de données de PointCulture (AS400) sur le logiciel utilisé par la bibliothèque ainsi que d'adapter les tarifs d'emprunt à la baisse. Ce qui a été fait en deux temps : en juillet 2023, les collections de la médiathèque sont devenues accessibles via l'abonnement de la bibliothèque (6€/an ou 0.20 € par livre/média pour les adultes et gratuité pour les moins de 18 ans). Puis en février 2024, la gratuité totale pour l'inscription et l'emprunt a été appliquée pour l'ensemble du réseau des bibliothèques uccloises.

Face aux changements des modes de consommation culturelle, nous ne savions pas si le simple passage à un accès plus démocratique et une gratuité changeraient les usages des membres. Nous avons pu constater que c'était bien le cas, le nombre d'inscriptions et d'emprunts ont explosé comme le montrent les effets successifs des changements de tarification :

Année	2022	2023	2024
Nombre de prêts de médias	8.263	16.355	28.375

Les missions générales de la médiathèque se déclinent selon quatre axes :

1. Participer à la diversité

A travers le prêt de supports physiques (patrimoine riche et nouvelles acquisitions), la Médiathèque Le Phare propose à ses membres une diversité d'expressions musicales et cinématographiques (documentaires et cinéma) représentative de la richesse et de la diversité culturelle mondiale

2. Participer à l'accès de tous à la culture et à la médiation autour des collections

La Médiathèque d'Uccle poursuit sa mission de prêt avec le soutien permanent de PointCulture ASBL, maintenant Médiathèque Nouvelle, sous forme de services dans le cadre des conventions établies.

L'intégration culturelle est favorisée en répondant aux besoins d'un public dont la mixité culturelle et linguistique est de plus en plus importante. Le public a accès au catalogue de la médiathèque Le Phare et à tout le patrimoine disponible de La Médiathèque Nouvelle ASBL.

⁷ Le changement de nom est intervenu pendant la rédaction du PDL, les deux noms sont utilisés et considérés comme interchangeables.

A travers diverses activités proposées gratuitement, nous veillons à poursuivre une sensibilisation, une information et une transmission des connaissances au profit du public et du monde scolaire ainsi qu'une participation active des publics dans le cadre des animations proposées.

3. Développer les synergies

Les activités programmées par la Bibliothèque et la Médiathèque Le Phare le sont dans un esprit de collaboration, de partenariat et de synergie en établissant des passerelles entre l'écrit, le jeu, le son et l'image.

4. Soutenir les artistes de la FWB

Nous mettons en valeur les ressources culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles et accordons une attention particulière aux artistes et distributeurs de la Fédération, et notamment aux œuvres subsidiées par cette dernière, ainsi qu'à ses talents émergents en mettant les œuvres à la disposition du public.

3.1 Mettre en avant la production belge

La médiathèque communale par son intégration dans le tissu socio culturel local ainsi que dans les milieux professionnels est à même de faire la promotion de la production audiovisuelle belge.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Participer au Mois du doc	adulte	FWB	annuel
Participer à la Fête du court métrage	Enfants & adultes	FWB / 68 70 ASBL	annuel
Organiser des spectacles, ateliers et concerts	Tout public	Prestataires individuels	Au long de l'année
Participer à la Fête de la Musique	Tout public	Commune /	annuel
Poursuivre le projet Ciné-Phare	adultes	Usagers de la médiathèque	mensuel

Participer au Mois du doc

La poursuite de la participation au Mois du doc permettra de mettre en avant des productions belges autrement peu visibles dans les salles et les médias. Ce sera l'occasion de faire se rencontrer réalisateurs et publics et cela constitue aussi une opportunité d'aborder des thèmes de société via documentaire.

Participer à la Fête du court métrage

A l'image du Mois du doc, la Fête du court métrage est l'occasion de placer ces formes brèves sous les projecteurs. La médiathèque poursuivra son soutien à la diffusion des courts métrages par la participation à cet événement.

Organiser des spectacles, ateliers et concerts

La médiathèque s'est dotée de l'infrastructure technique nécessaire à l'organisation de spectacles ou de concerts. Elle poursuivra cette programmation qui permet d'atteindre de nouveaux publics ainsi que la mise en avant d'artistes locaux.

L'organisation d'ateliers autour de la musique et du cinéma comme celle de concerts et spectacles contribue à faire du réseau un espace d'accueil convivial et de découvertes.

Le Phare étant situé dans un quartier résidentiel, quasiment aucune offre culturelle n'est disponible dans les environs immédiats. Ces activités permettent de renforcer les liens avec les habitants et le comité de quartier.

La médiathèque profite ponctuellement de tournées d'artistes internationaux pour les programmer, dans le cadre de festivals (tels qu'Europalia). Ces événements permettent de proposer une découverte d'autres cultures et de réaliser une médiation autour des collections de la médiathèque.

Participer à la Fête de la Musique

La participation à la Fête de la Musique est une opportunité de programmer des artistes locaux. Cela constitue souvent pour ceux-ci un soutien important. Le réseau poursuivra sa participation à la Fête de la Musique avec une attention particulière donnée aux artistes locaux et débutants.

Poursuivre le projet Ciné-Phare

La médiathèque poursuivra le projet de ciné-club avec le comité d'usagers qui a décidé de travailler à la mise en avant du film documentaire belge en travaillant une thématique par semestre. Les premiers thèmes abordés ont été : "Le travail et la relation au travail" et "Filmer la création artistique". Les projections sont publiques.

3.2 Utiliser les médias comme supports d'éducation permanente

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Poursuivre la participation au festival A films ouverts	Adultes / ados	Média animations, Centre MENA	1x/an mars
Généraliser la mise en avant des fonds par des tables thématiques	Tout public	Médiathèque Nouvelle	Toute l'année, 1x/mois ou 2 mois
Faire le lien autour des thématiques et activités entre sections du réseau	Tout public	/	permanent
Poursuivre la participation au Festival des solidarités internationales	Adultes & jeunesse	Commune + associations selon la thématique abordée par le Festival	1x/an mars
Continuer l'organisation de cours d'analyse de films		Olivier Lecomte / Médiathèque Nouvelle	1x/an
Débuter des séances d'introduction à la musique		Médiathèque Nouvelle / Musiciens	
Ateliers de création et d'initiation au son et à l'image (ex : atelier field recording, création vidéo ou MAO)	Tout-public	EPN / Artistes / Associations spécialisées	Dès 2026

Poursuivre la participation au festival A films ouverts

À Films Ouverts s'inscrit dans le cadre de la Journée Internationale de l'ONU pour la lutte contre les discriminations raciales. Il s'agit d'un projet à double facette : il invite d'une part à la créativité et l'expression via un Concours de courts métrages et il propose d'autre part de décoder les stéréotypes via un Festival de cinéma organisé par Média Animation. Le réseau poursuivra sa participation au festival en veillant à relancer le partenariat avec le centre MENA de la Croix-Rouge, notamment pour le volet lié au concours de courts métrages (où le matériel de l'EPN, outils de capture vidéo et sonore, fond vert, outils de montage pourra être mis à disposition).

Généraliser la mise en avant des fonds par des tables thématiques

En plus de ce qui se fait dans en parallèle d'événements, il s'agit, tout au long de l'année, d'extraire des rayons une sélection de médias pour les mettre en avant dans un endroit spécifique des bibliothèques en fonction d'une thématique donnée.

Faire le lien autour des thématiques et activités entre sections du réseau

Les exemplaires provenant des différentes sections (bibliothèque, ludothèque et médiathèque) seront régulièrement associés à l'occasion de la mise en avant d'une activité, d'un événement ou d'une thématique.

Poursuivre la participation au Festival des solidarités internationales

Le Festival des solidarités internationales est porté par le service communal éponyme. Le réseau y participe depuis 2023, tout d'abord par la projection de films puis par l'organisation d'activités promouvant la diversité culturelle (1.1). Le réseau poursuivra sa participation au festival en veillant à mêler programmation de projections ou de spectacles et ateliers.

Continuer l'organisation de cours d'analyse de films

Avec Olivier Lecomte, la médiathèque a initié en 2019 des cycles pour permettre au public une approche du langage cinématographique, un décryptage des images et du son dans les œuvres cinématographiques et une découverte de l'univers de réalisateur et réalisatrice. Le réseau poursuivra la programmation de cycles (de 6 séances en moyenne) de cours d'analyse filmique.

Débuter des séances d'introduction à la musique

La médiathèque organisera des séances d'écoute collective autour d'un genre ou d'une période historique avec remise en contexte historique et politique des extraits diffusés.

3.3 Développer des services pour permettre à tous d'accéder à l'offre

La section médiathèque est localisée sur le site du Phare, afin de diffuser plus largement son offre il est nécessaire de développer les services et les activités dans les autres lieux de prêt.

Action	Public	Partenaires	Calendrier
Encourager les pratiques liées au développement durable par le prêt de lecteurs de disques	Tous	Achat de matériel et mis à disposition au public	2025
Organiser une rotation des médias entre les lieux de prêt pour rendre visible la richesse du catalogue	Tous	Médiathèque Nouvelle	2026

Encourager les pratiques liées au développement durable par le prêt de lecteurs de disques

La commune d'Uccle s'est inscrite dans l'Agenda 21 qui fait le constat de l'augmentation d'émission de gaz à effet de serre produite par l'usage intensif de la vidéo en ligne ce qui tend à prouver que le maintien d'une médiathèque et la diffusion de supports physiques est un facteur favorisant la transition énergétique. Afin de rendre accessibles les médias à un public qui n'a plus accès à ce type de support faute d'outils de lecture, la médiathèque se dotera de lecteurs de disques (CD, DVD ou Blu-Ray) destinés au prêt. Il faut noter que la plupart des livres audio, maintenant distribués sous forme de CD-MP3, nécessitent eux aussi des lecteurs adaptés.

Organiser une rotation des médias entre les lieux de prêt pour rendre visible la richesse du catalogue

La médiathèque organisera des dépôts thématiques dans les autres lieux de prêt (en lien avec 1.5 – Développer des fonds nomades).

3.4 Eveiller le jeune public à la musique et au cinéma

Action	Public	Partenaires	Calendrier
--------	--------	-------------	------------

Poursuivre l'organisation de séances d'éveil musical	Les 0 à 3 ans	Jeunesses musicales	Tous les deux mois
Organiser des ateliers d'initiation à la musique	Enfants et ados	Keur Niamala / Jeunesses Musicales / Musiciens	Dès 2026
Programmer des concerts pour la jeunesse	Pour enfants et Ados,	Jeunesses musicales ; La maison qui chante	Dès 2026
Organiser des séances d'éducation aux médias	Enfants et ados	Médiathèque Nouvelle et associations spécialisées en éducation aux médias / Fonds philo de la Centrale	Dès 2026
Organiser un festival de films pour enfants	Tous publics		Dès 2026
Approfondir des thématiques par la demande de dépôts à PointCulture	Tous publics	Médiathèque Nouvelle	Dès 2026

Poursuivre l'organisation de séances d'éveil musical

En partenariat avec les Jeunesses Musicales de Bruxelles, le réseau poursuivra l'organisation de séances d'éveil musical pour les 0-3 ans et leurs parents. La musique favorise l'épanouissement global de l'enfant en développant aussi bien sa sensibilité que la perception qu'il a des autres et de lui-même, sa capacité de concentration, sa sociabilité, son habileté psychomotrice, sa créativité, sa confiance en soi, son sens critique, dans un esprit positif et non normatif. Elle favorise également la coopération, l'entraide et le rapport constructif aux autres.

Organiser des ateliers d'initiation à la musique

Dans la continuité de l'action ci-dessus et à destination d'un jeune public, le réseau organisera des rencontres entre des groupes d'enfants (scolaires ou non) et des artistes-interprètes pour introduire les jeunes publics à la musique et à différents instruments.

Programmer des concerts pour la jeunesse

Le réseau organisera des concerts à destination des jeunes publics pour leur présenter différents types de musiques et d'univers par des concerts live au sein des lieux de prêt.

Organiser des séances d'éducation aux médias

Des séances d'éducation aux médias seront organisées à destination du jeune public. Elles compléteront celles relatives aux numériques (2.1) et viseront à développer une lecture critique des médias audiovisuels.

Organiser un festival de films pour enfants

Le réseau organisera un festival de films pour enfant sur une durée de 2 à 4 semaines (les plages horaires privilégiées pour des projections à destination du jeune public et leur chevauchement avec les autres activités du réseau impliquent l'étalement de l'événement). La programmation veillera à un équilibre entre les grosses productions et les films moins visibles.

Approfondir des thématiques par la demande de dépôts à PointCulture

Les collections du réseau seront complétées par la demande de dépôts thématiques auprès de PointCulture.